



## **COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 14 mars 2013**

**Date de Convocation du Conseil Municipal : 7 mars 2013**

**Présents** : M. DUFAUD, Mme FOUILLEN, MM. LACHENAUD, NIVELLE, LAURENT, RAYNAUD, Mme DESHAYES, M. BEAU, Mmes PRECIGOUT, DELAGE, MM. LANDRY, LABARUSSIAS, Mme ARTAUD.

**Procurations** : Jacques BAUDRANT donne procuration à Jean-Michel DUFAUD  
Sandrine LALIEVE donne procuration à Sandrine PRECIGOUT  
Marie-Christine LADRAT donne procuration à Anne Cécile DESHAYES  
Isabelle LEONARD donne procuration à Patrick LABARUSSIAS  
Serge REVARDEAU donne procuration à Guy Bernard RAYNAUD

**Excusés** : Jacques NOBLE, Gilbert PASCAUD

**Absents** : Nathalie MENARD, Alain LEBRET, Danielle HIZEMBERT

Monsieur Gilbert NIVELLE est élu secrétaire de séance.

### **I. Le compte rendu du conseil municipal du 7 février 2013 est approuvé à l'unanimité**

### **II. Point travaux en cours**

- Salle des fêtes :
  - Tous les travaux de nettoyage et démontage à charge des employés communaux ont été réalisés
  - Réunion avec les entreprises début avril pour démarrage des travaux
  
- Autres travaux :
  - Chantier logement de la poste en cours
  - Soucis avec 3 lampadaires : changement des ampoules. Le problème reste sur celui du collège.
  - Travaux RN 141 : pose des barrières et des jardinières en cours sur trottoirs (1<sup>ère</sup> tranche)
  - Acquisition d'une rigoleuse : essai, le résultat reste satisfaisant (objectif : entretien des fossés)
  - Devis pour réalisation d'un enrobé à la place des caniveaux sur la place de la mairie
  - FDAC : enveloppe de 200 000€ en 2013 pour entretenir les routes de la commune
  
- Travaux à maîtrise d'ouvrage CCHC : Permis de construire pour le vélo rail accordé, travaux de la maison de santé démarrés

### **III. Marché public salle multifonctionnelle de l'Hermitage**

La commission consultative des marchés publics s'est réunie le 12 mars dernier. Monsieur Gesson, architecte a fait une analyse des propositions. Monsieur le maire présente l'avis émis sur chaque lot.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, décide de retenir :

- Lot 1 démolition-maçonnerie : entreprise Trarieux Bâtiment.
- Lot 2 Charpente bois : entreprise Belaud Prestige

- Lot 4 Couverture tuiles : entreprise SARL Janet
- Lot 6 Menuiseries extérieures : entreprise Saint-Gobain Glass solutions
- Lot 7 Menuiseries intérieures : E.G.T.B SUTRE
- Lot 8 Plâtrerie faux plafonds : SAS RENAUPLATRE
- Lot 9 Carrelage : SARL RAYNAUD
- Lot 10 Peinture : entreprise DIVERNET
- Lot 11 Electricité : entreprise FOLUELSO
- Lot 12 traitement air plomberie : HERVE THERMIQUE SAS

Pour le lot 3 serrurerie, les offres étant supérieures à l'estimation, le conseil municipal autorise l'architecte à renégocier avec les entreprises.

Pour le lot 5 étanchéité bardage, il s'avère que le coût du bardage extérieur avec des briques est trop élevé. Aussi, le conseil municipal décide de demander à l'architecte de rédiger un nouveau cahier des clauses techniques particulières en modifiant ce point et de relancer un nouvel appel d'offre.

Le conseil municipal autorise le maire à signer tous les documents afférents à ce marché et à solliciter les subventions auprès des partenaires (Etat, Pays, Conseil Régional, Conseil Général).

#### **IV. CEJ 2012-2015**

Monsieur le maire rappelle que le Contrat enfance jeunesse (CEJ) est arrivé à échéance fin 2011. Ce contrat permet à la CAF de financer un certain nombre d'actions menées d'une part par le CSCS (centre de loisirs...) et d'autre part par la commune (garderie périscolaire)

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer le CEJ.

#### **V. Demande de la FNACA pour remplacement de la stèle commémorative pour les victimes de la guerre d'Algérie**

La FNACA demande qu'une stèle commémorative baptisée « parc ou jardin du combattant du 19/03/1962 » soit implantée dans la commune.

Monsieur le maire propose qu'elle soit installée au monument aux morts, place du champ de foire. La stèle sera constituée d'un élément terre cuite. 2 plaques seront apposées, une sera financée par la commune, l'autre par la FNACA.

Le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité de ses membres.

#### **VI. Fixation des taux d'imposition 2013**

Monsieur le maire rappelle les taux d'imposition 2012 :

- taxe d'habitation : 14,78%
- Foncier bâti : 19,49%
- Foncier non bâti : 53,64%
- CFE : 18,31%

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil municipal, considérant que la conjoncture actuelle est difficile, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2013.

#### **VII. BUDGET 2013 : autorisation de paiement de factures d'investissement avant vote du budget**

Monsieur le maire informe l'assemblée que la commune a reçu une facture d'un montant 920,87 € pour l'acquisition de chariots à chaises.

Le Conseil Municipal autorise le paiement de cette facture d'investissement avant le vote du budget 2013.

## **VIII. Location gymnase pour les cours de Zumba**

Le marché couvert est loué depuis début janvier pour les cours de Zumba 60€ par mois. Le sol étant parfois glissant, Mme AVEYARD (professeur de Zumba) a demandé de pouvoir disposer d'une autre salle.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil municipal, décide de louer pour le même prix à Mme AVEYARD le gymnase le jeudi soir de 19h30 à 21h30.

## **IX. Prix de vente des chaises et des tables de la salle des fêtes**

Suite aux travaux dans la salle des fêtes et le renouvellement envisagé d'une partie du mobilier, monsieur le maire informe le conseil municipal que des personnes ont fait part de leur souhait d'acheter des tables et des chaises. Les personnes intéressées doivent se faire connaître à l'accueil de la mairie sachant que la quantité est limitée.

Il propose que le prix de vente soit fixé à 20€ la table et 2€ la chaise.

Le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité de ses membres.

## **X. Informations Diverses**

- Enquête sur la préservation de l'autonomie des séniors en Poitou Charentes sera menée par le conseil régional du 01/02/13 au 31/12/13.
- Bornage et régularisation des terrains Terreal avec les riverains concernés dont la mairie (chemin derrière stade MML & route du Pont Sigoulant).
- Rapport Hydro Invest 2012 reçu disponible en mairie.
- Mme Batisacchi, société sud-ouest collecte recherche un bâtiment commercial (500m<sup>2</sup> env) pour son entreprise de tri textile (4 à 5 emplois à la clé) à louer dans un premier temps. Les coordonnées de propriétaires privés disposant de locaux vacants lui ont été communiquées.
- Eligibilité à la DETR depuis cette année ce qui va permettre de demander une subvention pour la salle des fêtes.
- Contrats d'avenir : recrutement de Mathieu Mandon depuis le 4 mars au service espaces verts, recrutement de Florence Pougard à partir du 1<sup>er</sup> avril comme assistante des écoles et référente personnes âgées pour la commune.
- Assainissement : action de contrôle des branchements par la SAUR, démarrée, travaux complémentaires sur le poste de relevage de la mairie vont être réalisés prochainement, audit en cours sur le bourg de Chantrezac.
- Bilan agronomique et d'exploitation 2012 de la station d'épuration a été transmis ; Il est consultable en mairie.
- Dossier Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) : travail à effectuer : constitution d'un groupe de travail en cours
- Une convention va être signée entre l'école primaire et la commune pour fixer un partenariat entre l'école et la médiathèque.
- rythme scolaire : courriers envoyés au conseil général et au directeur d'académie pour demander le report de la réforme à la rentrée 2014.
- Exposition « le petit Mairat » proposée par le GRATH courant 2013.

Prochaines dates :

Commission de sécurité : 18/03/2013 à 10h30

Commission finances : 21/03/2013 à 9h00

Conseil municipal : 27/03/2013 à 20h00

La séance est levée à 22h15

Le maire,  
Jean-Michel DUFAUD

Affiché le